

Le Mans, le 10 avril 2023

Marietta KARAMANLI

Députée de la Sarthe

Conseillère municipale et
communautaire du Mans

Monsieur DUPONT-MORETTI

Garde des Sceaux

Ministre de la Justice

13 place Vendôme,

75001 Paris

Réf. : MK 2023 04 16

Monsieur Le Garde des Sceaux,

Je me permets d'attirer votre attention **sur la situation du tribunal judiciaire MANS au regard des effectifs de magistrats, du siège et du parquet, et du greffe face à l'activité croissante à laquelle il doit faire face** et aux inégalités existantes entre sa situation et celle d'autres tribunaux telle que mise en évidence par l'existence de différences injustifiées, peut-être historiques mais rendues encore plus inexplicables aujourd'hui.

En préalable, il y a le constat d'une montée d'actes violents liés entre autres aux trafics de stupéfiants et à la délinquance de bandes organisées. Le nombre délits et crimes a augmenté dans le département de plus de 37 % entre 2012 et 2019 (25,5 % si on prend pour référence la période 2012 à 2021).

Plusieurs éléments peuvent être objectivés et rapportés à l'appui d'une demande de renforcement des effectifs (et synthétisés par le tableau à suivre).

1. D'une part le nombre de postes de magistrats, qu'ils soient du siège ou du parquet, rapporté au nombre d'habitants est plus faible en Sarthe que celui constaté en moyenne au plan national ; au final en 2023 il manque 22 postes nombre auquel il faut ajouter 2 postes de magistrats absents pendant six mois et non remplacés. Dans le même ordre d'idées il y a environ l'équivalent en temps nécessaire manquant de 20 postes au greffe (en moyenne).

2. L'activité, elle, est en forte augmentation ; il y a les effets des nouvelles dispositions en vigueur ayant un effet sur le volume des affaires à traiter : 40 affaires de la Cour criminelle départementale s'appuyant sur des magistrats professionnels et non plus des jurés ; activité renforcée du juge des libertés ; justice des mineurs ; ou encore mise en activité d'une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) avec 90 détenus ; il y a plus de 31 000 affaires à traiter dans des délais courts ou du moins qui devraient être raisonnables.

3 Par ailleurs d'autres missions, qui ne sont pas ici quantifiées, pèsent sur l'activité du tribunal et ne peuvent être accomplies de façon normale. Il s'agit entre

Courrier à adresser à

Marietta KARAMANLI – Assemblée Nationale – 126 rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP
39 rue Evrard – 72100 LE MANS – Tél. 02 43 86 91 91 – Courriel : contact@marietakaramanli.fr

autres de la mission dite « de sentinelle des Libertés Individuelles » ou celle de mise en œuvre de direction de la Police Judiciaire, (avec par exemple l'élaboration du Plan « Objectif Zéro délinquance pendant les JO de 2024).

Je souhaiterais donc que vous puissiez examiner ces questions et je vous en remercie par avance. Je souhaite vous rencontrer dès que vous le pourrez ; cela pourrait être au moment de votre venue à l'Assemblée nationale comme le font plusieurs de vos collègues ministres.

Je reste mobilisée sur cette question fondamentale pour la population qui attend de l'Etat une présence forte, juste et protectrice et une meilleure égalité entre citoyens face au service public de la justice.

Vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de croire, **Monsieur le Garde des Sceaux**, à l'assurance de mes salutations les meilleures et reconnaissantes.



Marietta KARAMANLI

1 Tableau reconstitué à partir de données disponibles

Moyens									
	Nbre magistrats parquet sarthe / 100 000 hab	Nbre magistrats parquet France / 100 000 hab	Manque estimé en postes temps plein effectif	Nbre magistrats Siège Sarthe / 100 000 hab	Nbre magistrats Siège France / 100 000 hab	Manque estimé en poste temps plein	Magistrats absents temporairement pour mission SP, non remplacés	Greffe emplois inscrits	Greffe équivalents postes à temps plein manquants (absences pour motifs divers)
	1,7	2,4	6	5,3	8	16	2	118	20
En emploi temps plein effectif / actuel	8			30			2		
Flux nouveaux									
	Cour criminelle	Audiences correctionnelles	Stock greffe	Juge des libertés hosp sous contention ou isolement)	Justice pénale des mineurs		Loi confiance délai max 2 ans pour enquêtes préliminaires : stock à apurer	Mécanisme de libération de plein droits (Maison d'arrêt des Croisettes)	SAS Nouveaux condamnés nécessitant accompagnement renforcé
Affaires à juger	40		16 000 procédures				15 000		
Délai d'attente		11 mois (en février 2023)							
Flux nouveaux				1250 (2019)					
Observations					4 ^{ème} poste de juge mais de poste greffe		15 000	Entrées et sorties rapprochées = plus d'entrées	90 / un juge mais de poste de greffe
Evolution délinquance									
	2012	2019	2022	Evol 2022 /2012					
Nombre de crimes et délits constatés	20 748	28 458	26 037	25,49%					
Nombre de gardes à vue	1 550	3 219	3 437	121,74%					

Observations complémentaires

1 Si la juridiction a été autorisée à recruter des personnels complémentaires (juristes assistants, assistants spécialisés, agents de greffer contractuels), leurs statuts mêmes revalorisés ne les inscrivent pas dans la durée, à raison de leur attractivité restreinte et des prérogatives limitées qui sont les leurs.